

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE

UN LIBRARY

OCT 5 1976

UN/SA COLLECTION



Distr.
GENERALE

A/C.3/31/2

30 septembre 1976

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS/ARABE

Trente et unième session
TROISIEME COMMISSION
Point 69 de l'ordre du jour

ELIMINATION DE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION RACIALE

Lettre datée du 28 septembre 1976, adressée au Secrétaire
général par le représentant permanent de la République
arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration et des résolutions du Colloque international sur le sionisme et le racisme qui s'est réuni à Tripoli, du 24 au 28 juillet 1976, à l'initiative de l'Ordre des avocats de la République arabe libyenne.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer ces textes en tant que documents de l'Assemblée générale au titre du point 69 de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de la
République arabe libyenne
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Mansur Rashid KIKHIA

76-18642

/...

(11 p.)

ANNEXE I

DECLARATION DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE SIONISME
ET LE RACISME QUI S'EST TENU DU 24 AU 28 JUILLET 1976
SUR L'INITIATIVE DE L'ORDRE DES AVOCATS DE LA REPUBLIQUE
ARABE LIBYENNE

Le racisme diminue l'homme. Il dénie à certains hommes et à certaines femmes la dignité, les droits et le statut qu'il reconnaît à d'autres. A ceux-là il attribue une dignité plus grande, un rang plus élevé, des droits plus étendus et des privilèges particuliers. La frontière entre privilégiés et spoliés n'est pas déterminée selon le mérite individuel mais selon l'appartenance à un groupe; la distinction est fondée sur la race, suivant la définition donnée par l'Organisation des Nations Unies (à l'article premier de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, qui a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale, le 21 décembre 1965), c'est-à-dire qu'elle se fait selon "la race, la couleur, l'ascendance ou l'origine nationale ou ethnique".

Là où un seul est diminué, tous sont diminués. Par conséquent, c'est l'humanité tout entière que mettent en cause le racisme et l'ethno-centrisme que certains continuent de prôner sans vergogne et de pratiquer impitoyablement dans diverses régions du monde.

L'ethno-centrisme raciste est par définition égocentrique; il est fondé sur le particulier. L'antiracisme, quelles que soient les formes qu'il revêt, a une valeur universelle, c'est un idéal à l'échelle de la planète.

La cause de l'antiracisme, qui ne peut plus désormais être considérée uniquement comme celle des victimes directes d'un régime raciste particulier, rassemble l'humanité tout entière.

Comme la victoire remportée sur un certain régime raciste n'est pas seulement la victoire des victimes de ses atrocités, mais celle de l'humanité tout entière, c'est à cette dernière qu'incombe maintenant la responsabilité de réduire les derniers bastions du racisme.

* * *

- 2 -

Nous nous félicitons que l'Assemblée générale des Nations Unies ait adopté la résolution 3379 (XXX) du 10 novembre 1975, par laquelle l'organe suprême de la communauté internationale a reconnu que "le sionisme est une forme de racisme et de discrimination raciale". Ce faisant, elle a exprimé officiellement ce que partout dans le monde entier on s'accorde de plus en plus à reconnaître, à savoir le caractère raciste du sionisme, de sa doctrine, de son programme et des pratiques qu'il inspire.

* * *

/...

La campagne de dénigrement systématique à laquelle se sont livrés les sionistes et leurs alliés racistes et impérialistes à l'encontre de l'Organisation des Nations Unies, face à l'attitude courageuse qu'elle a prise lorsque, fidèle à ses principes, elle a adopté la résolution en question, témoigne à quel degré de désespoir et d'isolement se trouvent aujourd'hui réduites les forces du racisme et du sionisme.

Rien n'est plus malhonnête que le mot d'ordre lancé par les États-Unis et Israël - fer de lance de cette campagne suscitée par la décision de l'Organisation des Nations Unies - qui égale antisionisme à antisémitisme. C'est là assimiler faussement judaïsme et sionisme en confondant à tort les juifs et les sionistes.

Faut-il rappeler que les premiers à s'être fermement opposés à la politique sioniste étaient les chefs spirituels juifs qui adressaient une mise en garde contre une doctrine fondée avant tout sur des revendications ethniques, nationalistes et territoriales, incompatibles avec la foi juive et les valeurs morales des juifs. Le règne de "Sion", disaient-ils, est essentiellement d'ordre spirituel; son avènement est lié à l'obéissance aux Commandements de Dieu, il ne dépend pas d'un nationalisme politique qui cherche à s'affirmer sur une base ethno-territoriale. Cette opposition spirituelle est toujours vivante aujourd'hui.

D'autres juifs éminents se sont élevés contre la nature exclusive du sionisme, son caractère ethno-centrique et les iniquités raciales dont il a été l'artisan sous des prétextes moraux humanistes et universalistes.

En outre, la plupart des juifs, dans le monde entier, se considèrent comme citoyens de leurs pays respectifs plutôt que comme des "exilés" ou des résidents temporaires appelés à émigrer un jour ou l'autre et à s'installer dans un Judenstaat exclusif. La vaste majorité des juifs a, jusqu'à présent, résisté aux appels insistants des sionistes qui les enjoignaient d'obéir à ce qui, à leurs yeux, était le premier de leurs devoirs, à savoir, émigrer en Israël. Seule, une petite fraction du monde juif a répondu à cet appel, depuis le début du mouvement sioniste, il y a 80 ans, et depuis la création, il y a 28 ans, du Judenstaat. Et, parmi les juifs qui quittent leur pays d'origine, nombreux sont ceux qui s'installent ailleurs qu'en Israël. Dans ce pays même, ils sont des centaines de milliers, qui, ayant perdu, après leur arrivée en Israël toutes leurs illusions, émigrent une nouvelle fois.

Le seul fait que l'opposition la plus violente au sionisme émane des juifs eux-mêmes, suffit à démontrer à quel point il est faux de prétendre qu'antisionisme et antisémitisme sont une seule et même chose; le fait que le judaïsme se distingue nettement du sionisme (et de l'avis éclairé de nombreux juifs, soit incompatible avec celui-ci), en est une preuve supplémentaire, comme l'est aussi le fait que la majorité des juifs ont refusé de se joindre aux organisations sionistes, de s'identifier au sionisme, et de s'acquitter du premier devoir au regard des sionistes, à savoir émigrer en Israël.

Faut-il redire une fois encore que nous déplorons l'antisémitisme aussi vivement que nous déplorons toutes les formes de racisme.

* * *

- 4 -

Le sionisme tire son origine de l'impérialisme européen du XIXe siècle, dans lequel il a ses racines. Ses vues sur la Palestine ont été initialement formulées et mises à exécution dans le plus pur style des entreprises coloniales européennes en Afrique, en Asie, en Australie et aux Amériques. Le territoire d'Israël n'aurait jamais pu être arraché à la Palestine sans le rôle actif et véritablement déterminant qu'ont joué à cet égard l'impérialisme colonial d'Europe et des États-Unis. Les habitants véritables de la Palestine furent donc condamnés, soit à la non-existence, soit à être traités par les sionistes, comme l'avenir devait le montrer, en êtres appartenant à une race inférieure. La méthode sioniste a consisté d'abord à ignorer puis à isoler et, enfin, à déposséder, expulser et si possible exterminer la population non juive née sur le sol de Palestine.

Le sionisme n'est donc pas seulement une théorie arbitraire, c'est aussi un instrument systématique de discrimination raciale contre les non juifs. Dans la mesure où il est doctrine politique et fondement idéologique d'Israël, dans la mesure où il a et où il déterminera toujours l'attitude politique de ce pays, le sionisme est synonyme de racisme institutionnalisé, consacré par l'État.

* * *

- 5 -

Le sionisme a prôné l'expulsion des non juifs (arabes, musulmans et chrétiens palestiniens) de leur patrie ancestrale et Israël a appliqué cette politique. Selon le sionisme, tout juif, où qu'il soit, quels que soient son pays de naissance et sa nationalité, doit immigrer en Israël; et, selon la prétendue loi du retour, l'une des lois fondamentales d'Israël, tout juif a le droit de le faire (bien qu'en pratique, l'immigration des juifs noirs fasse l'objet de restrictions sévères). Ainsi le sionisme preconise d'une part l'éviction des non juifs et incite d'autre part les juifs à coloniser un territoire en s'y implantant. C'est une idéologie qui favorise la ségrégation, sépare les juifs de leurs pays respectifs et les isole dans un pays dont ils expulsent les autochtones non juifs.

* * *

- 6 -

Dans toute la Palestine, y compris les territoires occupés et colonisés, illégalement depuis 1976, le sionisme a implanté un réseau de racisme juridique, fermement maintenu en place par la police et l'armée qui réglementent brutalement la vie des non juifs et leur dénie l'exercice de leurs droits de l'homme et de leurs droits civils inaliénables.

/...

La discrimination raciale est pratiquée contre la majorité des Palestiniens, qu'on empêche d'exercer leur droit au retour et à l'autodétermination et contre la minorité de Palestiniens vivant en Israël, à qui on n'accorde ni le même statut ni les mêmes droits qu'au reste de la population.

Elle est également pratiquée contre les juifs orientaux et les juifs noirs, dont la position d'infériorité n'a été portée que récemment à l'attention du monde extérieur. Nous condamnons la discrimination pratiquée à l'encontre des autochtones non juifs, le peuple arabe de Palestine.

* * *

- 7 -

Récemment, l'Etat sioniste a ouvertement maintenu et élargi ses liens avec l'autre bastion survivant du colonialisme d'implantation et du racisme - l'Afrique du Sud. Plus la communauté internationale a essayé de resserrer le cercle de l'isolement répressif autour du régime raciste d'apartheid, plus son allié naturel, Israël, a tenté de contrecarrer cet objectif.

Le fait qu'Israël collabore avec les forces réactionnaires hostiles à la libération et leur accorde une assistance, met en évidence le lien organique qui existe entre l'impérialisme, le colonialisme, le racisme et la réaction. L'hostilité inhérente que montre Israël à l'égard des mouvements de libération nationale et des mouvements antiracistes pour promouvoir ses propres intérêts et ceux de l'impérialisme, s'est manifestée très récemment en Angola et au Liban.

* * *

- 8 -

Les déclarations faites ces dernières années et selon lesquelles le sionisme serait un mouvement de libération nationale auraient paru absurdes et ridicules à ses fondateurs et à ses premiers dirigeants qui se considéraient comme les pionniers d'un mouvement de colonialisme d'implantation en Asie occidentale et se décrivaient ouvertement comme tels. Ce n'est qu'en 1968, soixante et onze ans après la création du mouvement sioniste, que le sionisme, au vingt-septième Congrès sioniste mondial, s'est officiellement attribué l'étiquette de mouvement de libération nationale.

Nul mouvement qui cherche à libérer le peuple en faveur duquel il milite en expulsant un autre peuple de sa patrie ancestrale ne peut valablement prétendre être un véritable mouvement de libération nationale.

* * *

/...

- 9 -

L'antithèse du racisme est la reconnaissance du fait que l'humanité commune de tous les hommes transcende toutes les différences de race, de couleur, d'ascendance ou d'origine nationale ou ethnique. De cette humanité commune se dégage l'égalité de tous les êtres humains, tant du point de vue des droits que de celui de la dignité et la condition.

Le rétablissement de la justice en Palestine va de pair avec l'élimination du racisme sioniste de la Terre sainte. Les injustices perpétrées par le racisme sioniste doivent être réparées par le retour des Palestiniens chassés de leurs foyers et par l'exercice de leur droit inaliénable à l'autodétermination, grâce à une libre et entière participation à la vie nationale de la nouvelle Palestine. La réponse à l'exclusivisme raciste instauré par le sionisme en Palestine réside dans la création d'une société pluraliste d'êtres humains libres et égaux, d'un Etat dans lequel musulmans, chrétiens et juifs auront les mêmes droits et les mêmes devoirs.

C'est là l'objectif que proclame l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple arabe palestinien. Elle fait une nette distinction entre le racisme, l'idéologie et le régime contre lesquels le peuple palestinien mène sa juste lutte et les êtres humains concernés, avec lesquels les Palestiniens sont désireux de vivre dans une Palestine pluraliste, démocratique et séculière.

C'est à ce noble objectif antiraciste et humanitaire que nous souscrivons pleinement.

* * *

/...

ANNEXE II

COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE SIONISME ET LE RACISME

Première session

Tripoli, 24-28 juillet 1976

RESOLUTIONS DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE SIONISME ET LE RACISME

TRIPOLI, 24-28 JUILLET 1976

/...

I

Le Colloque international sur le sionisme et le racisme exprime sa reconnaissance à l'Ordre des avocats de la République arabe libyenne, qui a organisé sa présente réunion.

Il remercie tout particulièrement le colonel Moammar Kadhafi, président du Commandement du Conseil de la révolution, de s'être intéressé personnellement aux travaux du Colloque et d'avoir participé à ses débats.

II

Le Colloque international sur le sionisme et le racisme exprime sa profonde reconnaissance à l'Organisation de l'unité africaine, dont le Conseil des ministres a adopté la résolution 494 (XXVII) au cours de sa vingt-septième session ordinaire, qu'il a tenue à Port-Louis (Maurice), du 24 juin au 3 juillet 1976, résolution à laquelle les chefs d'Etat de l'OUA ont ensuite souscrit, tout en se déclarant en faveur du présent colloque, lors de leur treizième session ordinaire, qui a eu lieu du 2 au 5 juillet 1976.

Le Colloque remercie également le Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, son Secrétaire général et le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, pour les messages et les voeux qu'ils ont adressés au Colloque par l'intermédiaire de leurs représentants respectifs.

III

Le Colloque international sur le sionisme et le racisme se déclare entièrement solidaire du peuple palestinien dans sa lutte contre le sionisme et le racisme sioniste dont il est la première victime.

Le Colloque rend tout particulièrement hommage aux Palestiniens qui luttent et souffrent aujourd'hui au Liban.

Le Colloque soutient sans réserve les droits inaliénables du peuple palestinien au retour et à l'autodétermination.

Le Colloque accorde tout son appui à l'Organisation de libération de la Palestine, seul représentant légitime du peuple palestinien, et demande à tous les Etats de la reconnaître officiellement comme tel.

IV

Le Colloque international sur le sionisme et le racisme accueille avec satisfaction la décision qu'ont prise les gouvernements de plusieurs pays arabes d'autoriser le retour de leurs anciens ressortissants juifs qui, à l'instigation des sionistes, avaient émigré en Israël. Il fait appel aux gouvernements d'autres

/...

pays arabes pour qu'ils prennent des décisions analogues, et prie instamment tous les juifs en Israël que ces mesures concernent de saisir les occasions qui leur sont ainsi offertes.

Le Colloque demande à tous les autres Etats d'autoriser et de faciliter le retour de tous leurs anciens ressortissants juifs qui ont émigré en Israël, ainsi que de permettre l'entrée des autres Israéliens qui souhaitent quitter Israël et refaire leur vie ailleurs.

Le Colloque demande en outre à tous les Etats de ne plus autoriser leurs ressortissants à émigrer en Israël, car chaque nouvelle émigration constitue une atteinte supplémentaire aux droits inaliénables du peuple arabe de Palestine, renforce le potentiel militaire et économique du régime sioniste en Palestine occupée et entrave encore davantage l'exercice, par le peuple arabe de Palestine, de ses droits inaliénables au retour et à l'autodétermination.

Le Colloque est profondément préoccupé par les souffrances particulières qu'endurent les juifs qui ont émigré d'Israël pour échouer dans des pays de transit où ils attendent encore qu'on leur permette d'entrer dans les pays de leur choix et de s'y réinstaller en permanence. Harcelés par Israël et par les organisations sionistes, et abandonnés, sous la pression de ces dernières, par les associations de bienfaisance juives, ces malheureux sont les victimes du racisme endurci du système sioniste. Le Colloque fait appel à l'Organisation des Nations Unies et à tous les Etats pour qu'ils prennent au plus tôt des mesures effectives susceptibles d'alléger les souffrances de ces gens et de faciliter leur réintégration et leur réinstallation permanente dans les pays de leur choix.

V

Le Colloque international sur le sionisme et le racisme prie instamment tous les Etats qui ont manifesté leur opposition au racisme et à l'agressivité qui prévalent en Afrique du Sud et en Israël en rompant leurs relations diplomatiques avec ces pays, de mettre également fin à leurs échanges économiques, commerciaux et culturels avec eux. Il demande à tous les autres Etats de traduire dans les faits leur hostilité au racisme et à l'impérialisme, ainsi que leur attachement à la dignité et aux droits de l'homme, en rompant toutes relations avec les régimes racistes en Afrique du Sud et en Palestine.

VI

Le Colloque international sur le sionisme et le racisme proclame que les politiques et pratiques racistes d'Israël et les principes mêmes qui régissent l'ensemble de son système sont absolument incompatibles avec les principes et les objectifs de la Charte des Nations Unies. Nous sommes très profondément convaincus que le régime raciste sioniste n'a pas sa place dans la communauté des nations civilisées qui sont rassemblées sous l'égide de la Charte des Nations Unies. Tous les Etats soucieux de dignité humaine et d'égalité entre les hommes doivent faire

/...

cesser la situation anormale qui permet à un régime raciste de participer aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, qui est antiraciste, comme cela s'est fait dans le cas de l'Afrique du Sud.

VII

Le Colloque international sur le sionisme et le racisme, tenu à Tripoli (République arabe libyenne) du 24 au 28 juillet 1976,

Ayant entendu la déclaration du chef de la délégation ougandaise sur l'agression récemment commise par le Gouvernement sioniste d'Israël contre la République de l'Ouganda,

Profondément inquiet de l'attitude outrageuse et intransigeante de cet Etat raciste et sioniste,

1. CONDAMNE vigoureusement le régime sioniste d'Israël pour l'agression caractérisée qu'il a commise contre un Etat indépendant et souverain;
2. EXIGE du Gouvernement sioniste d'Israël qu'il indemnise intégralement la République de l'Ouganda pour les pertes matérielles et en vies humaines qu'elle a subies.

VIII

1. Le Colloque réaffirme que la lutte contre le racisme est un droit qui appartient à tous les peuples et que cette lutte est légitime et reconnue par le droit international et les résolutions des Nations Unies. En conséquence, le Colloque :

- a) décide qu'il est nécessaire d'apporter une aide matérielle et morale aux mouvements de libération qui combattent contre le colonialisme, l'impérialisme et le racisme sous toutes ses formes;
- b) estime qu'il est nécessaire que tous les Etats prennent des mesures efficaces pour isoler l'impérialisme et les enclaves racistes, cesser toute relation avec eux et les combattre;
- c) attendu que le racisme apparaît à l'heure actuelle sous son aspect le plus odieux en Israël, en Afrique du Sud, en Namibie et au Zimbabwe, le Colloque affirme la nécessité de réaliser l'unité des pays arabes et africains qui luttent, par les actes et par la parole, contre le racisme et l'impérialisme;

/...

- d) il affirme que l'unité des pays arabes militants est indispensable si l'on veut écraser le sionisme et relever le défi posé par l'impérialisme.

Le Colloque affirme son appui inébranlable à ceux qui se battent contre le racisme aux Etats-Unis d'Amérique et se tient à leurs côtés dans leur lutte juste et légitime.

Le Colloque juge honteux que les Etats-Unis célèbrent leur bicentenaire pendant que des millions de leurs ressortissants continuent à être en butte à la discrimination raciale, ceci bien que ce pays se prétende le chef du monde libre.

2. Reconnaissant que l'une des causes du racisme est le manque d'ouverture aux différentes civilisations, et l'image déformée qui est donnée des peuples, de leur histoire et de leur patrimoine, particulièrement en ce qui concerne les peuples arabes et africains, le Colloque recommande :

- a) la révision des manuels scolaires de manière à donner une image fidèle des autres peuples, de leur histoire, de leur religion et de leur civilisation, plus particulièrement en ce qui concerne les peuples arabes et africains;
- b) l'inclusion du racisme dans les programmes d'études scolaires en vue de souligner les préjudices historiques et sociaux qu'il cause à la civilisation, aux valeurs humaines et à la paix mondiale.
